62e réunion du Conseil d'administration Arusha, 13 et 14 mars 2025

Soumis par le Secrétariat international de l'ITIE le 6 mai 2025

Procès-verbal

Ce procès-verbal rend compte de la discussion et des résultats convenus de la 62e réunion du Conseil d'administration.

Secrétariat international de l'ITIE
Tél. : +47 222 00 800 • E-mail : secretariat@eiti.org • Twitter : @EITIorg • www.eiti.org
Adresse : Rådhusgata 26, 0151 Oslo, Norvège

PROCÈS-VERBAL DE LA 62E RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ITIE

Table des matières

62-1 Accueil et adoption de l'ordre du jour 3

62-2 Rapport du Secrétariat 5

Document du Conseil d'administration 62-2-A – Rapport d'avancement de la mise en œuvre – pour information 5

Document du Conseil d'administration 62-2-B – Rapport d'avancement de la sensibilisation – pour information 6

62-3 Rapport de la Banque mondiale 8

62-4 Rapport du Comité de Mise en œuvre 10

Document du Conseil d'administration 62-4 – Évaluation des demandes de prorogation d'échéance de déclaration – pour décision 10

62-5 Rapport du Comité de Validation 11

Document du Conseil d'administration 62-5-A – Rapport du Comité de Validation – pour décision 11

Document du Conseil d'administration 62-5-B – Recommandations sur le modèle de Validation – pour décision 13

62-6 Rapport du Comité des Finances 14

Document du Conseil d'administration 62-6-A – Comptes annuels 2024 de l'ITIE – pour approbation 14

Point 62-6-B Point financier – pour information 15

62-7 Rapport du Comité de Gouvernance et de Supervision 16

Document du Conseil d'administration 62-7-A – Audit sur l'ensemble de l'année 2024 – pour approbation 16

Document du Conseil d'administration 62-7-B – Résumé des indicateurs clés de performance (ICP) de l'ITIE en 2024 – pour information 16

Document du Conseil d'administration 62-7-C – Affinement du cadre de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (SEA) de l'ITIE – pour discussion 17

Document du Conseil d'administration 62-7-D – Résultats de l'enquête d'autoévaluation 2024 du Conseil d'administration – pour information 18

Autres questions 19

Annex - Participant List – 62nd EITI Board Meeting 20

Abréviations

ALC – Amérique latine et Caraïbes

CF – Comité des Finances

CGS – Comité de Gouvernance et de Supervision

Secrétariat international de l'ITIE
Téléphone : +47 222 00 800 • E-mail : secretariat@eiti.org • Twitter : @EITIorg • www.eiti.org
Adresse : Rådhusgata 26, 0151 Oslo, Norvège

GMP – Groupe multipartite

CMœ – Comité de Mise en œuvre

IPR – Rapport d'avancement de la mise en œuvre

OCDE – Organisation de coopération et de développement économiques

CCS – Comité de Candidature et de Sensibilisation

OSC – organisation(s) de la société civile

CRR – Comité de Réponse Rapide

R-U – Royaume-Uni

UE – Union européenne

CV – Comité de Validation

62-1 Accueil et adoption de l'ordre du jour

La Présidente du Conseil d'administration de l'ITIE, Helen Clark, souhaite la bienvenue aux participants à la 62e réunion du Conseil d'administration de l'ITIE, qui se déroule à Arusha en Tanzanie. Elle invite ensuite l'Honorable Anthony Mavunde, ministre des Minéraux, à présenter l'Honorable Innocent Bashungwa, ministre de l'Intérieur, représentant l'Honorable Dr Doto Mashaka Biteko, Premier ministre adjoint et ministre de l'Énergie, afin qu'il s'adresse aux participants.

L'Honorable Anthony Mavunde transmet les salutations de Son Excellence, Dr Samia Suluhu Hassan, présidente de la Tanzanie. Il transmet également les meilleurs vœux de l'Honorable Dr Doto Mashaka Biteko. Le Groupe multipartite de l'ITIE Tanzanie, sous la direction de son président, l'Honorable Ludovick Utouh, a intégré la Norme ITIE dans les cadres de travail du gouvernement. Selon lui, la Loi sur la transparence et la redevabilité dans les industries extractives (Cap. 447) marque une étape clé dans le renforcement de la transparence, en rendant obligatoire la divulgation des contrats. Il souligne également les progrès que le gouvernement a réalisés dans l'amélioration de la transparence de la propriété effective, grâce à l'établissement d'un registre public. Tout en reconnaissant les défis en cours, il réitère l'engagement de la Tanzanie envers les Principes de l'ITIE, assurant la poursuite de la collaboration avec les parties prenantes. Il déclare ensuite la 62e réunion du Conseil d'administration de l'ITIE officiellement ouverte.

La Présidente du Conseil d'administration remercie le gouvernement de la Tanzanie d'accueillir la réunion.

La Présidente du Conseil d'administration ouvre la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants. Elle reconnaît l'importance de la région d'Arusha et présenté ses vœux pour le ramadan aux personnes de confession musulmane. Elle soulève des préoccupations au sujet des difficultés géopolitiques qui affectent l'ITIE, notamment la réduction de l'aide internationale et le retrait de l'Agence des États-Unis pour le développement international [USAID] d'un certain nombre de pays de mise en œuvre et d'un éventail de subventions destinées à la société civile. Elle indique qu'en conséquence de l'arrêt du soutien des États-Unis, une réduction de 8 % est prévue dans les fonds du Secrétariat international de l'ITIE au cours des deux prochaines années, et présente les efforts déployés pour y remédier, dans le cadre d'évaluations des risques et de mesures d'atténuation. Elle évoque divers problèmes tels que l'instabilité politique, l'incertitude budgétaire et le rétrécissement de l'espace civique, qui ont entraîné la suspension de huit pays de mise en œuvre ainsi que des retards dans le rapportage de douze autres. Elle se dit également inquiète de la suspension de l'application de la Loi américaine contre les pratiques de corruption d'agents publics à l'étranger [U.S. Foreign Corrupt Practices Act], qui est un outil

Secrétariat international de l'ITIE
Téléphone : +47 222 00 800 • E-mail : secretariat@eiti.org • Twitter : @EITIorg • www.eiti.org
Adresse : Rådhusgata 26, 0151 Oslo, Norvège

important pour traiter certaines des affaires de corruption les plus graves de ces dernières années. Elle réaffirme l'engagement de l'ITIE dans la lutte contre la corruption et appelle à poursuivre la collaboration en faveur de la transparence dans le secteur extractif.

La Présidente du Conseil d'administration présente ensuite le projet d'ordre du jour de la réunion du Conseil d'administration, qui est approuvé.

Elle souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil d'administration suivants :

- Nolwenn Delaunay, conseillère générale, TotalEnergies, qui succède à Nathalie Mognetti en qualité de membre du Conseil d'administration représentant le collège des entreprises
- Javkhlanbaatar Sereeter, Secrétaire d'État au ministère de l'Industrie et des Minéraux, Mongolie, qui succède à Bayani Agabin en qualité de membre suppléant du Conseil d'administration représentant le collège des pays de mis en œuvre
- Deborah Yu, directrice générale, Direction des activités liées aux explosifs, aux règlements et aux services organisationnels, Ressources naturelles Canada, qui succède à Hieu Vu en qualité de membre du Conseil d'administration représentant le collège des pays de soutien

Elle note que deux sièges sont vacants au sein du sous-collège des pays de soutien, ainsi qu'un autre dans le collège des pays de mise en œuvre. Elle appelle ces collèges à intensifier leurs efforts en vue de pourvoir ces sièges et d'élire un responsable de collège.

Les membres suivants du Conseil d'administration sont excusés :

- Mike Anderson, vice-président directeur, Durabilité et Affaires extérieures, Kosmos Energy
- Francess Alghali, ministre d'État, cabinet du vice-président, Sierra Leone
- Isabel Chuvambe, coordonnatrice nationale de l'ITIE, Mozambique
- Chinonso Emehelu, directeur principal, Affaires publiques et gouvernementales, Exploration, Stratégie et Développement des affaires, ExxonMobil
- Hasmik Manukyan, coordonnatrice nationale de l'ITIE, Arménie
- Antoine Mimba, président du Conseil national de l'ITIE, Côte d'Ivoire
- Christopher Rice, vice-président directeur, Taxation et Structure organisationnelle, Shell
- Javkhlanbaatar Sereeter, Secrétaire d'État au ministère de l'Industrie et des Minéraux, Mongolie
- Sara Yun, directrice, Bureau des ressources énergétiques, Bureau de l'analyse politique et de la diplomatie publique, Département d'État américain

La Présidente du Conseil d'administration salue les contributions des membres sortants suivants du Conseil d'administration :

- Nick Cotts, vice-président directeur, Durabilité et Relations extérieures, Newmont Corporation
- Richard Morgan, responsable des relations avec le gouvernement, Anglo American

Au nom du Conseil d'administration de l'ITIE, elle exprime sa reconnaissance pour leurs précieuses contributions et leur engagement de longue date.

La Présidente du Conseil d'administration invite Johan Borgstam, représentant spécial de l'Union européenne (RSUE) pour la région des Grands Lacs, à prendre la parole.

Johan Borgstam indique qu'il se focalise sur la promotion d'un meilleur alignement entre les États membres et les institutions de l'UE, en vue de surmonter les défis qui se posent dans la région des Grands Lacs. Il souligne l'importance cruciale d'une connaissance commune de la situation pour assurer que l'UE apporte une réponse et un soutien cohérents en faveur de solutions pilotées par l'Afrique, particulièrement face aux tensions croissantes dans l'est de la

Secrétariat international de l'ITIE
Téléphone : +47 222 00 800 • E-mail : secretariat@eiti.org • Twitter : @EITIorg • www.eiti.org
Adresse : Rådhusgata 26, 0151 Oslo, Norvège

République démocratique du Congo [RDC] et au risque de régionalisation. Il note que ses engagements couvrent non seulement des réunions de haut niveau, mais également des dialogues avec la société civile et le secteur privé qui soutiennent largement la formalisation de l'intégration économique régionale malgré les tensions politiques. Il réaffirme le partenariat solide entre l'UE et l'ITIE, qualifiant la transparence d'essentielle pour résoudre les problèmes régionaux, et confirme que l'UE envisage d'approfondir sa coopération avec l'ITIE, soulignant qu'une paix durable repose sur des solutions pilotées à l'échelle régionale et ancrées dans la transparence, la redevabilité et la bonne gouvernance.

62-2 Rapport du Secrétariat

Document du Conseil d'administration 62-2-A – Rapport d'avancement de la mise en œuvre – pour information

Mark Robinson présente le Rapport d'avancement de la mise en œuvre, qui se focalise sur les activités menées entre octobre 2024 et janvier 2025.

Les membres du Conseil d'administration de l'ITIE soulèvent les points suivants :

- Les représentants d'OSC indiquent qu'une plainte a été soumise à l'ITIE Nigeria concernant la cession d'actifs par des entreprises pétrolières et gazières, dont certaines sont aussi des entreprises soutenant l'ITIE, dans le pays. Bien que l'ITIE Nigeria ait répondu, le collège envisage de faire remonter la plainte au Conseil d'administration de l'ITIE. Le collège déclare que cette question est intimement liée à la transition énergétique, à la transparence et à la bonne gouvernance, et qu'il attend de l'ITIE qu'elle serve de plateforme pour promouvoir le dialogue sur un sujet aussi critique. Ils notent que le Rapport d'avancement de la mise en œuvre ne reflète pas pleinement les préoccupations de la société civile dans les pays producteurs, évoquant l'existence de restrictions de l'espace civique en République dominicaine, au Pérou et la transition gouvernementale en Indonésie. Ils demandent un point d'information sur les Seychelles et appellent à clarifier la présentation de la valeur ajoutée de l'ITIE dans le paysage géopolitique changeant.
- Les représentants de pays de soutien insistent sur la nécessité de discuter plus en détail au sujet de l'impact du gel du financement de l'USAID lors de la réunion du Conseil d'administration de juin, reconnaissant la tendance générale à réduire le montant de l'aide publique au développement.
- Les représentants d'entreprises encouragent une nouvelle discussion stratégique sur les tendances actuelles, notamment l'essoufflement de la volonté politique dans le cadre des initiatives de lutte contre la corruption, la réduction des financements bilatéraux et le durcissement des attentes en matière de mise en œuvre. Ils soulignent qu'une certaine souplesse et une gestion financière solide sont requises, avec une supervision efficace de la part du Comité des Finances.

Le Secrétariat international émet les observations suivantes :

- Le Rapport d'avancement de la mise en œuvre constitue un indicateur composite de la mise en œuvre de l'ITIE, un rapport sur les activités du Secrétariat international et un référentiel des meilleures pratiques. Le Secrétariat international note que dans l'intervalle entre la préparation du Rapport d'avancement de la mise en œuvre et son examen par le

Secrétariat international de l'ITIE
Téléphone : +47 222 00 800 • E-mail : secretariat@eiti.org • Twitter : @EITIorg • www.eiti.org
Adresse : Rådhusgata 26, 0151 Oslo, Norvège

Conseil d'administration, certains événements pertinents – tels que ceux survenus au Pérou – peuvent avoir influencé les évaluations.

- Le Secrétariat international reçoit davantage de demandes de soutien pour résoudre les conflits des groupes multipartites et les problèmes de stagnation de la mise en œuvre, notamment en République dominicaine, ce qui a des répercussions importantes sur les ressources du Secrétariat international. En Indonésie, l'évaluation du Secrétariat international reflète des progrès dans les divulgations systématiques et l'engagement du Groupe multipartite.
- Les Seychelles ont rejoint l'ITIE dans une période d'exploration de pétrole et de gaz, bien qu'aucune découverte majeure n'ait été faite. La mise en œuvre de l'ITIE a soutenu des réformes, notamment l'établissement d'un registre public de la propriété effective. Le plan de travail du Comité de Mise en œuvre inclut la formulation d'une politique sur l'engagement auprès des pays dont les secteurs extractifs sont limités, dont le Conseil d'administration discutera en juin.
- Le Secrétariat international prend acte de la plainte soumise à l'ITIE Nigeria (NEITI), notant qu'elle reste en cours au niveau national au Nigeria. Bien que la Norme ITIE prévoie une disposition pour la divulgation du cadre juridique régissant les activités de déclassement, certains aspects de la plainte sortent du périmètre de l'ITIE.

Actions :

- En vue de la réunion du Conseil d'administration en juin, le Secrétariat international élaborera un document sur les implications des aléas financiers et des tendances mondiales pour le financement du Secrétariat international et ses priorités.
- Le Secrétariat international examinera l'opportunité de partager une évaluation plus granulaire du statut de la mise en œuvre dans le cadre du Rapport d'avancement de la mise en œuvre.
- Le Comité de Mise en œuvre élaborera une politique sur l'engagement des pays dont le secteur extractif est limité ou inexistant, qui sera soumise à l'examen du Conseil d'administration en juin.

Document du Conseil d'administration 62-2-B – Rapport d'avancement de la sensibilisation – pour information

Mark Robinson présente le rapport d'avancement de la sensibilisation, qui se focalise sur les activités menées d'octobre 2024 à janvier 2025.

Les membres du Conseil d'administration de l'ITIE soulèvent les points suivants :

- Les représentants d'entreprises demandent si les efforts de sensibilisation tiennent compte du contexte géopolitique actuel et s'ils offrent une proposition de valeur solide. Ils appellent à clarifier le ciblage, à une plus grande implication des entreprises et à renforcer les liens existants entre les entreprises de soutien et les pays d'origine, citant Ma'aden en Arabie saoudite et Hindustan Zinc en Inde. Ils notent que des objectifs de sensibilisation existent mais ne sont pas suivis ou atteints de manière adéquate.
- Les représentants d'OSC demandent des précisions sur les raisons pour lesquelles certaines des entreprises figurant dans le rapport de sensibilisation du trimestre dernier ne sont pas incluses dans le rapport actuel, ainsi que sur les facteurs qui ont découragé certaines entreprises à devenir des entreprises de soutien.

Secrétariat international de l'ITIE
Téléphone : +47 222 00 800 • E-mail : secretariat@eiti.org • Twitter : @EITIorg • www.eiti.org
Adresse : Rådhusgata 26, 0151 Oslo, Norvège

- Les représentants de pays de soutien saluent les progrès dans la collaboration avec les d'importants acteurs du secteur, les avancées du Chili dans sa demande de candidature et les activités pour sensibiliser la Serbie. Ils notent qu'un projet de coopération au développement avec l'Allemagne prévu au Brésil pourrait appuyer de nouveaux efforts de sensibilisation. Ils voient dans l'ITIE un moyen de favoriser la transparence et la redevabilité au Rwanda, et ils proposent d'organiser un événement de sensibilisation régional pour l'Asie centrale, en se focalisant sur l'Ouzbékistan, la République kirghize et le Kazakhstan. Ils suggèrent également d'impliquer les membres du Conseil d'administration dans les missions de sensibilisation futures.
- Les représentants d'entreprises saluent la nomination d'un responsable de la sensibilisation, ainsi que les efforts déployés en vue de l'adhésion du Chili à l'ITIE. Ils cherchent à tirer des enseignements des données sur la sensibilisation des entreprises et à dégager les nouvelles tendances dans l'intérêt que l'ITIE a suscité parmi elles. Ils proposent d'analyser la représentation des matières premières et des ressources parmi les entreprises pour orienter la stratégie de sensibilisation.
- Faisant référence aux remarques du représentant de l'UE concernant le Rwanda, les représentants de pays de mise en œuvre demandent si la position de l'UE a changé. Ils demandent également des clarifications sur l'évolution de la situation depuis le dernier point d'information.

Le Secrétariat international émet les observations suivantes :

- Le Secrétariat international reconnaît les préoccupations des membres du Conseil d'administration au sujet de la sensibilisation et la nécessité d'évaluer les priorités stratégiques. Bien que la sensibilisation demeure importante, cela a des implications pour l'affectation des ressources. L'engagement de CMOC, y compris la coordination avec l'ambassade chinoise à Oslo, a été souligné comme un exemple positif de liens entre la sensibilisation des entreprises et des pays. Le Secrétariat international indique souhaiter poursuivre des opportunités similaires ailleurs.
- Le Secrétariat international précise que le rapport d'avancement de la sensibilisation ne couvre que les nouveaux développements survenus au cours de la période de rapportage. Les cibles de sensibilisation sans mise à jour à signaler ne sont pas incluses. Il a confirmé l'absence d'initiatives de sensibilisation proactives au Rwanda. Le Secrétariat international est favorable à un dialogue avec les membres du Conseil d'administration en vue d'adapter sa stratégie de sensibilisation à l'avenir et d'identifier des opportunités de participation aux missions de sensibilisation.
- Le Secrétariat international a réitéré l'importance du processus d'évaluation des entreprises de soutien, le considérant comme une excellente opportunité en termes de sensibilisation et d'harmonisation.

Actions :

- Le Secrétariat international examinera la Stratégie de sensibilisation et préparera un document de discussion pour le Comité de Candidature et de Sensibilisation.

Secrétariat international de l'ITIE
Téléphone : +47 222 00 800 • E-mail : secretariat@eiti.org • Twitter : @EITIorg • www.eiti.org
Adresse : Rådhusgata 26, 0151 Oslo, Norvège

62-3 Rapport de la Banque mondiale

Nina Inamahoro, directrice des opérations, Énergie et Secteur extractif, présente le rapport de la Banque mondiale.

Démarrant par un compte rendu sur la mise en œuvre du deuxième volet du Programme mondial d'appui aux industries extractives (EGPS 2), Nina Inamahoro en rappelle les objectifs centraux : renforcer la gouvernance, améliorer le dialogue multipartite, établir la confiance, améliorer l'accès aux données sur le secteur, promouvoir les investissements et soutenir les réformes en vue d'une croissance du PIB. Elle indique que la Composante 1 de l'EGPS 2 comprend neuf projets actifs, et deux en préparation. À l'approche de la fin du Programme, la plupart des projets seront clos d'ici décembre 2025, en dehors de trois qui devraient se terminer d'ici le milieu de l'année 2026. Elle souligne la collaboration en cours avec la société civile dans le cadre de projets visant à assurer la conformité à l'ITIE, avec divers partenaires tels que le Natural Resource Governance Institute (NRGI), Transparency International Australia, Publiez Ce Que Vous Payez et d'autres partenaires locaux. Elle informe le Conseil d'administration des efforts déployés pour prolonger l'EGPS 2 jusqu'en juin 2027, afin de faciliter un décaissement complet des fonds, en particulier pour les projets en cours de préparation tels que le projet de l'ITIE Zambie – un cas type pour l'intégration de la transparence dans la feuille de route sur les minéraux de la transition énergétique aux niveaux national et régional. Elle indique que le solde dans le portefeuille s'élève à 800 000 dollars et que des discussions sont en cours au sujet de l'affectation des fonds restants au profit d'initiatives de transparence en Afrique australe et de l'Est, dans l'attente de l'approbation du Conseil de partenariat.

Nina Inamahoro présente ensuite un point d'information sur les préparatifs pour EGPS 3, confirmant qu'au cours des cinq derniers mois, les membres du Conseil de partenariat du Fonds EGPS, la direction de la Banque mondiale et le Secrétariat international de l'ITIE sont parvenus à un accord général sur l'approche de la Banque mondiale en matière de soutien à la mise en œuvre de l'ITIE, comme le détaille le document du Conseil d'administration 64-3. Elle annonce que l'EGPS 3 introduira une fenêtre de financement pour la transparence dans les industries extractives avec un cadre de résultats dédié, parallèlement à des initiatives d'exploitation minière soucieuse du changement climatique, à des chaînes d'approvisionnement résilientes et inclusives et aux activités d'exploitation minière artisanale et à petite échelle. Elle explique que les nouveaux critères de subvention reposeront sur une approche programmatique qui tient compte des besoins en capacités des pays et facilite des subventions plus étendues et à plus long terme, avec une focalisation solide sur l'appropriation par les pays. Elle assure au Conseil d'administration que la Banque mondiale continuera à collaborer avec le Secrétariat international pour valider les besoins des pays pendant la phase de conception et de mise en œuvre. Le Secrétariat international conservera également son statut d'observateur au sein du Conseil de partenariat du Fonds EGPS. Nina Inamahoro informe le Conseil d'administration d'un appel ouvert à engagements financiers au profit de l'EGPS 3 qui encouragera les contributions des pays de soutien. Dans le cadre de la fenêtre de financement pour la transparence dans les industries extractives, les donateurs pourront indiquer leurs préférences de financement, et celles-ci seront prises en compte lors de l'élaboration des plans de travail, des budgets et des rapports d'avancement.

Nina Inamahoro conclut en remerciant les donateurs du Fonds EGPS et les parties prenantes de l'ITIE pour leur soutien et leur collaboration constants.

Les membres du Conseil d'administration de l'ITIE soulèvent les points suivants :

Secrétariat international de l'ITIE
Téléphone : +47 222 00 800 • E-mail : secretariat@eiti.org • Twitter : @EITIorg • www.eiti.org
Adresse : Rådhusgata 26, 0151 Oslo, Norvège

- Les représentants d'OSC notent que le rapport liste le contrat de la société civile comme commençant en juillet 2024, alors qu'il a effectivement commencé en janvier 2025. Ils demandent également des clarifications sur le calendrier de décaissement pour les subventions octroyées aux OCS, notamment en ce qui concerne les écarts entre les « dates de projet » du rapport EGPS et les dates de « contrat société civile ». Ils demandent à ce que sous l'EGPS 3, cela soit pris en compte, et que EGPS 3 est conçue pour verser des subventions qui puissent efficacement soutenir la société civile en en plus des gouvernements.
- Se disant préoccupés quant à la durée limitée de la mise en œuvre et des faibles taux de décaissement de l'EGPS 2, les représentants de pays de soutien demandent quelles mesures sont prévues pour empêcher une sous-utilisation des fonds en fin de cycle. En ce qui concerne l'EGPS 3, ils demandent des détails sur la manière dont la Banque mondiale envisage de traiter les contributions « préférentielles » et « non préférentielles ». Ils soulignent la nécessité d'activités de mobilisation de fonds ciblées et de synergies avec les autres fenêtres de financement. Ils appellent à la création d'un mécanisme de consultation clair entre le Secrétariat international et la Banque mondiale, proposant que les réunions du Conseil de partenariat du Fonds EGPS et celles du Conseil d'administration se tiennent l'une à la suite de l'autre afin d'améliorer la participation et l'efficacité. Ils font valoir que la mise en œuvre de l'ITIE ne doit exclure ni les pays à haut risque ni ceux dont les capacités sont faibles.

Faisant écho à l'appréciation des représentants des pays de soutien, le Secrétariat international de l'ITIE salue le leadership de la Banque mondiale dans ses progrès en vue d'un accord final. Le Secrétariat international souligne l'importance de garantir un mécanisme de consultation formel en complément de son statut d'observateur au sein du Conseil de partenariat. Il appelle également les contributeurs à soutenir l'objectif de la Banque mondiale en matière d'obtention de fonds pour faire avancer les divulgations systématiques par le biais de l'EGPS 3.

La Banque mondiale émet les observations suivantes :

- Les décaissements sont déclarés sur la base des dates d'approbation de la Banque mondiale, ce qui pourrait expliquer les écarts entre les dates de début figurant dans le rapport et le taux de décaissement.
- Les facteurs contextuels tels que le délai limité de mise en œuvre peuvent expliquer le recours à des contrats plutôt qu'à des subventions dans certains cas.
- Tous les fonds restants de l'EGPS 2 sont destinés à être décaissés. Les fonds restants sont liés à un engagement régional relativement aux minéraux de la transition énergétique en Afrique australe et de l'Est, avec une focalisation majeure sur la Zambie.
- La Banque mondiale n'a pas adopté une approche prédéfinie concernant les flux de financement « préférentiels » ou « non préférentiels ». Les donateurs doivent décider de la fenêtre qu'ils souhaitent soutenir.
- La Banque mondiale réitère son engagement à poursuivre la discussion sur les modalités de sa collaboration pour la mise en place à terme du nouveau guichet EGPS « Transparence dans les industries extractives ».
- Malgré l'absence d'exclusion prédéfinie de pays, les contraintes de financement et la concurrence pour les ressources nécessitent des priorités fondées sur l'impact démontré.

Secrétariat international de l'ITIE
Téléphone : +47 222 00 800 • E-mail : secretariat@eiti.org • Twitter : @EITIorg • www.eiti.org
Adresse : Rådhusgata 26, 0151 Oslo, Norvège

62-4 Rapport du Comité de Mise en œuvre

Document du Conseil d'administration 62-4 – Évaluation des demandes de prorogation d'échéance de déclaration – pour décision

Le coprésident du Comité de Mise en œuvre présente le document, soulignant que le Comité a mis à jour ses recommandations à la suite d'une réunion en personne. Depuis la préparation du document, quatre pays (l'Albanie, l'Argentine, le Cameroun et l'Indonésie) avaient publié leurs rapports ITIE et ne nécessitaient plus d'être considérés en vue d'une prorogation. Six pays (la Colombie, l'Indonésie, l'Irak, le Malawi, le Tadjikistan et le Tchad) sont considérés comme admissibles pour une prorogation. Le Suriname est considéré comme inadmissible pour une prorogation, mais comme le pays est déjà suspendu, la décision n'a aucun effet sur son statut. Le Comité de Mise en œuvre recommande que le Kazakhstan soit considéré comme inadmissible pour une prorogation, car les procédures de demande de prorogation n'ont pas été respectées. Le Comité de Mise en œuvre recommande de suspendre temporairement le Kazakhstan en raison de retards de déclaration, malgré la poursuite de progrès en matière de divulgations systématiques.

Les membres du Conseil d'administration soulèvent les points suivants :

- Les représentants d'OSC soulignent que la décision de suspendre le Kazakhstan découle d'un problème de procédure concernant l'absence d'approbation de la demande de prorogation par le Groupe multipartite. Ils exhortent le Secrétariat international à accorder une plus grande attention aux demandes de prorogation émanant de pays ITIE où il est bien connu que le GMP ne fonctionne pas bien. Ils font remarquer que la suspension ne doit être levée qu'en cas de rétablissement d'un respect adéquat des procédures concernant d'approbation du Groupe multipartite.
- Les représentants de pays de mise en œuvre soulignent l'importance de procédures appropriées. Ils notent que le Comité de Mise en œuvre a attentivement délibéré sur cette question et était unanime dans sa recommandation de suspension du Kazakhstan. Ils observent également que dans les cas où des pays demandent une prorogation du fait de contraintes de financement (par exemple, le Tadjikistan), ces demandes devraient être examinées.

La Présidente du Conseil d'administration note que la mission de haut niveau a identifié l'existence de défis dans la mise en œuvre au Kazakhstan, malgré l'engagement du gouvernement et la réalisation de progrès en matière de divulgations systématiques. La Présidente du Conseil d'administration appelle le Comité de Mise en œuvre à évaluer l'ampleur des problèmes de procédure dans le cadre de la demande de prorogation ; à clarifier l'impact d'une éventuelle suspension sur la Validation au Kazakhstan ; et à tenir compte du précédent consistant à accorder des prorogations en raison de contraintes de financement.

Le Secrétariat international souligne que la recommandation proposée établirait deux précédents : accorder une prorogation sur la base de divulgations systématiques, qui est l'attente par défaut de la Norme ITIE ; et accorder une prorogation sur la base de contraintes de financement. S'agissant du Kazakhstan, le Secrétariat international indique que le Conseil d'administration doit examiner les implications potentielles d'une suspension immédiate du pays, plutôt que d'examiner cette décision dans le cadre de la Validation en cours du pays.

Les membres du Conseil d'administration approuvent la recommandation proposée.

Secrétariat international de l'ITIE
Téléphone : +47 222 00 800 • E-mail : secretariat@eiti.org • Twitter : @EITIorg • www.eiti.org
Adresse : Rådhusgata 26, 0151 Oslo, Norvège

Actions :

- Le Secrétariat international publiera la décision du Conseil d'administration sur les demandes de prorogation, notamment la suspension temporaire du Kazakhstan.
- Le Comité de Mise en œuvre est chargé de clarifier les critères permettant de considérer des contraintes de financement comme une circonstance exceptionnelle.

62-5 Rapport du Comité de Validation

Document du Conseil d'administration 62-5-A – Rapport du Comité de Validation – pour décision

Validation de l'Équateur

Le président du Comité de Validation présente la recommandation du Comité au Conseil d'administration de l'ITIE et invite le Secrétariat international de l'ITIE à présenter le document.

Les membres du Conseil d'administration soulèvent les points suivants :

- Les représentants d'OSC soulignent le rôle de la coopération entre les collèges des OSC et des entreprises dans l'appui à la mise en œuvre de l'ITIE en Équateur. Ils présentent l'impact potentiel sur la société civile et la mise en œuvre de l'ITIE du retrait des fonds provenant de USAID et demandent que les partenaires poursuivent leur soutien en faveur du processus de l'ITIE dans le pays. Ils demandent un suivi continu du processus, avec une mise à jour dans un délai de 15 mois.
- Les représentants des entreprises souscrivent aux remarques des représentants des OSC concernant l'importance des efforts conjoints par les collèges des OSC et des entreprises dans la mise en œuvre de l'ITIE en Équateur. Ils font remarquer que des travaux supplémentaires avec le collège du gouvernement sont nécessaires en vue de garantir de nouvelles améliorations, particulièrement l'accomplissement de progrès continus dans la composante de la transparence.
- Les représentants de pays de soutien soulèvent également la question du financement des États-Unis, évoquant son impact direct et indirect potentiel sur la mise en œuvre de l'ITIE en Équateur.

Les membres du Conseil d'administration approuvent la recommandation suggérée.

Actions :

- La Présidente du Conseil d'administration communiquera par écrit la décision du Conseil d'administration au gouvernement de l'Équateur.
- Le Secrétariat international publiera la décision du Conseil d'administration sur la Validation et le rapport de Validation de l'Équateur.

Évaluation ciblée du Honduras

Le président du Comité de Validation présente la recommandation du Comité au Conseil d'administration de l'ITIE et invite le Secrétariat international de l'ITIE à présenter le document. Le Secrétariat international note que si le Conseil d'administration décide de radier le Honduras, conformément à la recommandation, les mesures correctives provenant de l'évaluation ciblée seront alors sans objet et ne seront pas publiées.

Secrétariat international de l'ITIE
Téléphone : +47 222 00 800 • E-mail : secretariat@eiti.org • Twitter : @EITIorg • www.eiti.org
Adresse : Rådhusgata 26, 0151 Oslo, Norvège

Les membres du Conseil d'administration soulèvent les points suivants :

- Les représentants d'OSC approuvent l'évaluation, notant un engagement limité de la part du collège du gouvernement au Honduras.

Les membres du Conseil d'administration approuvent la recommandation suggérée.

Actions :

- La Présidente du Conseil d'administration communiquera par écrit la décision du Conseil d'administration au gouvernement du Honduras.
- Le Secrétariat international publiera la décision du Conseil d'administration sur l'évaluation ciblée du Honduras.

Validation du Gabon

Le président du Comité de Validation présente la recommandation du Comité au Conseil d'administration de l'ITIE et invite le Secrétariat international à présenter le document. Le président du Comité de Validation note que le document est passé au statut « pour décision » suite à la réunion du Comité tenue la veille.

Les membres du Conseil d'administration soulèvent les points suivants :

- Les représentants des pays de mise en œuvre insistent sur l'importance d'un soutien continu pour assurer la mise en œuvre de l'ITIE au Gabon, en particulier au regard de la composante sur la transparence, conformément à la Norme ITIE 2023.

Les membres du Conseil d'administration approuvent la recommandation suggérée.

Actions :

- La Présidente du Conseil d'administration communiquera par écrit la décision du Conseil d'administration au gouvernement du Gabon.
- Le Secrétariat international publiera la décision du Conseil d'administration sur la Validation et le rapport de Validation du Gabon.

Validation de l'Irak

Le président du Comité de Validation présente la recommandation du Comité au Conseil d'administration de l'ITIE et invite le Secrétariat international de l'ITIE à présenter le document. Le président du Comité de Validation note que le document est passé au statut « pour décision » suite à la réunion du Comité tenue la veille.

Les membres du Conseil d'administration soulèvent les points suivants :

- Les représentants de pays de soutien saluent les divulgations réalisées en dépit des difficultés actuelles, notant toutefois la possibilité d'améliorations complémentaires, par exemple, sur la participation de l'État.
- Les représentants d'entreprises observent un recul et font valoir la nécessité d'un appui continu pour renforcer encore les divulgations.
- Les représentants d'OSC soulignent que, dans l'ensemble, l'engagement des parties prenantes est faible et demandent la poursuite du suivi et de la facilitation d'un engagement de tous les collèges.

Les membres du Conseil d'administration approuvent la recommandation suggérée.

Actions :

Secrétariat international de l'ITIE
Téléphone : +47 222 00 800 • E-mail : secretariat@eiti.org • Twitter : @EITIorg • www.eiti.org
Adresse : Rådhusgata 26, 0151 Oslo, Norvège

- La Présidente du Conseil d'administration communiquera par écrit la décision du Conseil d'administration au gouvernement de l'Irak.
- Le Secrétariat international publiera la décision du Conseil d'administration sur la Validation et le rapport de Validation de l'Irak.

Document du Conseil d'administration 62-5-B – Recommandations sur le modèle de Validation – pour décision

Le président du Comité de Validation, avec le soutien du Secrétariat international de l'ITIE, présente le document et la recommandation au Conseil d'administration de l'ITIE.

Les membres du Conseil d'administration soulèvent les points suivants :

- Les représentants de pays de mise en œuvre approuvent la recommandation, les calendriers, les étiquettes et le suivi à mi-parcours suggérés. Ils notent que le modèle actualisé reflètera mieux les efforts des pays de mise en œuvre et servira d'outil pour encourager les progrès, particulièrement en ce qui concerne les plages de scores proposées.
- Les représentants d'OSC expriment leur soutien global pour le modèle actualisé. Dans le même temps, ils demandent si le délai de cinq ans pouvait être fixé pour l'achèvement d'une Validation, plutôt que pour son démarrage. Ils notent la nécessité de veiller à ce que le mécanisme de suivi à mi-parcours soit solide, en particulier en sauvegardant l'outil contre les conflits d'intérêt, et demandent qu'il soit initialement lancé sous forme de projet pilote. Ils demandent si un collège peut demander une évaluation ciblée, selon les besoins, et appellent à améliorer l'harmonisation entre les différents outils de suivi.
- Les représentants d'entreprises notent que la recommandation pour le modèle de Validation à jour implique une série de changements intégrés qui, ensemble, offrent une solution de compromis que tous les collèges soutiennent. Ils observent que l'ajustement de certains aspects pourrait affecter la nature interconnectée du modèle dans son ensemble. Ils font part de leur réserve initiale quant au calendrier proposé, soulignant toutefois la disponibilité d'autres outils de suivi.
- Les représentants de pays de soutien sont en faveur de la recommandation.

Le Secrétariat international note que les directives et la procédure pour le suivi à mi-parcours feront l'objet de discussions complémentaires et seront élaborées plus avant par le Comité de Mise en œuvre. Il ajoute qu'une évaluation ciblée pourrait être demandée par un collège si des éléments factuels indiquent un recul, mais que cela devra être approuvé par le Conseil d'administration. Le Secrétariat international précise que d'autres outils visant à éviter un recul sont disponibles, tels que l'utilisation des modèles de Validation, la procédure adoptée par le Conseil d'administration en matière d'engagement auprès des pays en proie à une instabilité politique, et le recours habituel par le biais du Comité de Réponse Rapide. Enfin, l'importance de la prévisibilité a été évoquée comme un facteur essentiel pris en compte dans les calendriers mis à jour. Le Secrétariat international explique que la période recommandée pour établir les calendriers de Validation est une fourchette et que le Comité de Mise en œuvre et le Conseil d'administration pourront décider, à leur discrétion, s'ils souhaitent appliquer le nombre maximal ou minimal d'années dans chaque fourchette. Des directives supplémentaires à ce sujet pourraient être incluses dans le guide de Validation mis à jour. Le Secrétariat international note la possibilité de mettre à l'essai le mécanisme de suivi à mi-parcours une fois que le Comité de Mise en œuvre aura élaboré une version préliminaire des directives, qui pourront ensuite être

Secrétariat international de l'ITIE
Téléphone : +47 222 00 800 • E-mail : secretariat@eiti.org • Twitter : @EITIorg • www.eiti.org
Adresse : Rådhusgata 26, 0151 Oslo, Norvège

révisées sur la base des enseignements tirés du projet pilote. Le Secrétariat international note ensuite que le mécanisme de suivi proposé n'est pas un outil d'évaluation, mais un bilan d'étape.

Les membres du Conseil d'administration approuvent la recommandation suggérée, notant toutefois la nécessité d'affiner et d'harmoniser encore tous les outils de suivi et de tester le processus de suivi à mi-parcours.

Actions :

- Le Secrétariat international publiera la décision du Conseil d'administration sur les changements apportés au modèle de Validation.
- Le Secrétariat international, au travers d'un document adressé au Comité de Validation, mettra à jour les dispositions pertinentes de la Partie 2 de la Norme ITIE 2023 en vue de refléter les changements apportés au modèle de Validation.
- Le Secrétariat international, au travers d'un document adressé au Comité de Validation, mettra à jour le guide de Validation de manière à refléter les facteurs à prendre en compte lors de l'établissement du calendrier de Validation dans la fourchette convenue, ainsi que les directives liées à l'attribution de scores pour les indicateurs de durabilité, comme indiqué dans le document.
- Le Comité de Mise en œuvre élaborera plus en détail les Termes de Référence ou les directives pour le mécanisme de suivi à mi-parcours et effectuera un essai pilote du modèle.

62-6 Rapport du Comité des Finances

Document du Conseil d'administration 62-6-A – Comptes annuels 2024 de l'ITIE – pour approbation

Le Secrétariat international de l'ITIE présente le document, notant que suite à leur approbation par le Conseil d'administration de l'ITIE, les comptes annuels 2024 seront signés par tous les membres du Conseil d'administration et soumis aux autorités norvégiennes.

La Présidente du Conseil d'administration de l'ITIE fait état d'une bonne gestion des finances et du résultat financier positif du Secrétariat international en 2024.

Les membres du Conseil d'administration soulèvent les points suivants :

- Les représentants d'entreprises expriment leur appréciation quant à l'engagement du Secrétariat international à maintenir des procédures de gestion financière solides. Ils reconnaissent que cette approche a permis de dégager un excédent en 2024 et saluent la clarté de l'audit et la mise en œuvre en temps opportun de toutes les recommandations de l'auditeur.
- Les représentants d'OSC se félicitent de l'excédent de 2024 et de la reconstitution du fonds de réserve. Le collège salue la réduction des coûts de consultance et le report du recrutement et notent la charge de travail supplémentaire pesant sur le personnel du Secrétariat international de l'ITIE au regard des mesures de prudence financière.
- Les représentants de pays de soutien soulignent l'importance de maintenir une approche prudente en raison des contraintes de capacités, de la mise en œuvre de la Norme ITIE et

Secrétariat international de l'ITIE
Téléphone : +47 222 00 800 • E-mail : secretariat@eiti.org • Twitter : @EITIorg • www.eiti.org
Adresse : Rådhusgata 26, 0151 Oslo, Norvège

de futures réductions potentielles du financement. Le collège salue la gestion financière prudente du Secrétariat international.

Les membres du Conseil d'administration approuvent les comptes annuels de l'ITIE pour 2024.

Actions :

- Le Secrétariat international veillera à ce que les comptes annuels 2024 soient signés par tous les membres du Conseil d'administration et soumis aux autorités compétentes en Norvège.

Point 62-6-B Point financier – pour information

Le Secrétariat international de l'ITIE présente un point d'information, notant que sa situation financière demeure solide. Il examine actuellement des moyens permettant d'atténuer l'impact de la résiliation de la subvention de USAID. Il est précisé que la réduction du financement n'affecte pas le résultat de 2024.

Le Secrétariat international note que ses activités et ses coûts seront revus afin de minimiser les perturbations et d'améliorer la flexibilité du processus de planification en 2026. Il est souligné que la collaboration avec les partenaires sera bénéfique pour identifier des solutions durables.

Pour réduire les dépenses en 2025, le Secrétariat international envisage ce qui suit :

- Maintenir les coûts des déplacements dans les limites du budget ;
- Maintenir les niveaux des effectifs actuels tout en revoyant les nouveaux recrutements et
- Mener des examens trimestriels des événements et des activités de renforcement des capacités qui sont planifiés.

Le Secrétariat international présente un résumé des trois moyens principaux permettant d'atténuer l'impact du retrait du financement de USAID :

1. La finalisation de trois contributions pluriannuelles non versées – un aperçu plus détaillé sera fourni dans un document lors de la réunion du Conseil d'administration en juin.
2. La subvention de sortie de la Fondation BHP – cette subvention vise à soutenir les activités que la Fondation finance actuellement au travers de l'ITIE, en veillant à leur poursuite jusqu'en 2026 malgré un changement des priorités du donateur.
3. Le financement de Founders Pledge – le Secrétariat international a soumis une proposition pluriannuelle et mène actuellement des négociations avec le donateur. Le financement soutiendrait divers domaines tels que les résultats, la sensibilisation et la divulgation systématique en Afrique. Dans l'intervalle, le Secrétariat a obtenu une subvention de 200 000 dollars US de la part du donateur, qui pourra être utilisée pour couvrir les dépenses centrales précédemment financées par USAID.

Les membres du Conseil d'administration soulèvent les points suivants :

- Les représentants d'entreprises approuvent l'utilisation de l'excédent en vue de couvrir le déficit de financement en 2025, soulignant toutefois que, compte tenu de l'incertitude des financements à l'avenir, le Secrétariat international devrait mener un examen complet des activités, des dépenses et des recettes pour 2025 et 2026. Un examen financier reposant sur une approche durable à long terme, plutôt que sur des solutions à court terme, est recommandé. Ils font valoir que l'examen financier doit être aligné sur l'examen des priorités stratégiques en vue de garantir une cohérence.

Secrétariat international de l'ITIE
Téléphone : +47 222 00 800 • E-mail : secretariat@eiti.org • Twitter : @EITIorg • www.eiti.org
Adresse : Rådhusgata 26, 0151 Oslo, Norvège

- Les représentants de pays de soutien proposent que le Secrétariat international mette en œuvre le nouveau modèle de Validation dont le Conseil d'administration a précédemment discuté, en intégrant de nouvelles méthodes de travail tout en maintenant l'intégrité des processus d'évaluation des pays et en réduisant les coûts.
- Les représentants d'OSC proposent que l'ITIE adopte une approche plus proactive compte tenu de l'état actuel des financements, notamment qu'un événement soit éventuellement organisé à l'intention des donateurs pour discuter des opportunités de financement.

Actions :

- Le Secrétariat international mènera un examen des activités, des dépenses et des recettes pour 2025 et 2026, en conformité avec l'examen des priorités stratégiques afin d'assurer une cohérence.
- Le Secrétariat international préparera un document du Conseil d'administration présentant les étapes proposées, les mesures d'atténuation des risques pour 2025 et les plans de gestion des risques pour 2026.
- Le Secrétariat international fera le point sur trois contributions pluriannuelles lors de la réunion du Conseil d'administration en juin 2025.

62-7 Rapport du Comité de Gouvernance et de Supervision

Document du Conseil d'administration 62-7-A – Audit sur l'ensemble de l'année 2024 – pour approbation

La Présidente du Conseil d'administration de l'ITIE invite l'auditeur à présenter le rapport d'audit 2024 du Secrétariat international de l'ITIE. L'auditeur résume le rapport. Il indique qu'aucun problème majeur n'a été identifié lors de l'audit et que toutes les recommandations provenant des audits précédents ont été prises en compte, ce qui a abouti à un avis d'audit sans réserve.

Aucun commentaire n'est formulé.

Les membres du Conseil d'administration approuvent le rapport d'audit 2024.

Document du Conseil d'administration 62-7-B – Résumé des indicateurs clés de performance (ICP) de l'ITIE en 2024 – pour information

La présidente du Comité de Gouvernance et de Supervision (CGS) présente le point à l'ordre du jour, notant que des efforts sont en cours dans le cadre de la révision des indicateurs clés de performance (ICP). Elle souligne les progrès réalisés par le Secrétariat international sur l'égalité de genre et la rétention du personnel, et note que l'enquête auprès des coordonnateurs nationaux a souligné l'importance de réunions en personne après une Validation.

Le Secrétariat international explique que les ICP sont regroupés dans trois catégories : l'efficacité du Secrétariat, la mise en œuvre dans les pays et les indicateurs contextuels et mondiaux. S'agissant de la première catégorie, le Secrétariat international fait état de tendances positives

Secrétariat international de l'ITIE
Téléphone : +47 222 00 800 • E-mail : secretariat@eiti.org • Twitter : @EITIorg • www.eiti.org
Adresse : Rådhusgata 26, 0151 Oslo, Norvège

en matière de mobilisation de fonds et de rentabilité, ainsi que d'une amélioration de la rétention du personnel. Le Secrétariat international note que comme la Validation a porté sur des années et des pays différents, chacun avec son contexte propre, les comparaisons d'une année à l'autre doivent être effectuées avec prudence. Il est souligné que les données sur l'appui aux pays sont harmonisées avec les priorités stratégiques, et que les données sur la mise en œuvre dans les pays sont déclarées tout au long de l'année dans les Rapports d'avancement de la mise en œuvre.

Il est noté que les tendances dans les indicateurs mondiaux sont positives et qu'ils sont regroupés dans les trois catégories suivantes : investissements, adhésions et contribution au débat mondial.

Les membres du Conseil d'administration soulèvent les points suivants :

- Les représentants d'entreprises se disent préoccupés au sujet de l'affaiblissement de l'engagement des parties prenantes et soulignent l'importance d'analyser les données pour démontrer l'impact mondial de l'ITIE. Ils saluent la réduction du nombre d'indicateurs, mais appellent à les rationaliser davantage, notant l'existence d'écarts entre ce qui est mesuré et les objectifs de l'ITIE.
- Les représentants d'entreprises proposent également d'envisager l'inclusion des données provenant du rapport d'avancement de la sensibilisation sur les pays qui rejoignent l'ITIE au cours de la période examinée et reconnaissent la nécessité de réduire et de rationaliser encore les ICP.

Actions :

- Le Comité de Gouvernance et de Supervision continuera d'améliorer et d'affiner les ICP avec l'appui du Secrétariat international.

Document du Conseil d'administration 62-7-C – Affinement du cadre de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (SEA) de l'ITIE – pour discussion

La présidente du Comité de Gouvernance et de Supervision (CGS) note que le document a initialement été soumis pour approbation, mais que suite aux discussions du Comité, il sera d'abord présenté pour discussion et son approbation suivra par voie de Circulaire du Conseil d'administration. Le Conseil d'administration est informé que le CGS tiendra un atelier en vue d'élaborer un cadre de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (SEA) complet. Les membres du Conseil d'administration souhaitant y participer sont invités à prendre contact avec le Secrétariat international de l'ITIE.

Le Secrétariat international présente les propositions suivantes et précise que l'élaboration du cadre de SEA correspond aux recommandations soumises par le consultant qui avait été engagé au milieu de l'année 2024 pour soutenir la poursuite de l'élaboration du cadre stratégique de l'ITIE :

Les membres du Conseil d'administration soulèvent les points suivants :

- Les représentants d'entreprises saluent l'approche du Secrétariat international relativement au cadre de SEA et soulignent la nécessité d'affiner et de tester davantage les ICP. Ils recommandent d'accélérer la mise en œuvre et soulignent l'importance que le Conseil d'administration comprenne plus clairement la théorie du changement.

Secrétariat international de l'ITIE
Téléphone : +47 222 00 800 • E-mail : secretariat@eiti.org • Twitter : @EITIorg • www.eiti.org
Adresse : Rådhusgata 26, 0151 Oslo, Norvège

La Présidente du Conseil d'administration fait valoir l'importance d'aligner la réduction des ICP, l'élaboration du cadre de SEA et le cadre stratégique.

Actions :

- Le Comité de Gouvernance et de Supervision élaborera plus avant le cadre de SEA au travers d'un atelier impliquant les membres du Conseil d'administration, avec le soutien du Secrétariat international.

Document du Conseil d'administration 62-7-D – Résultats de l'enquête d'autoévaluation 2024 du Conseil d'administration – pour information

Le Secrétariat international de l'ITIE présente les domaines suscitant les niveaux de satisfaction les plus élevés et les plus faibles qui sont ressortis de l'enquête, et soumet quatre propositions :

- Renforcer les processus de sélection du Conseil d'administration, en mettant l'accent sur l'équilibre entre les genres et sur la diversité culturelle.
- Améliorer les processus d'intégration afin d'approfondir la compréhension par le Conseil d'administration de la Norme ITIE, de la Validation et de la gouvernance de l'ITIE.
- Chercher à réduire la longueur des documents du Conseil d'administration, fournir des résumés exécutifs et prévoir plus de temps pour les examens et les traductions.
- Évaluer la délégation de pouvoirs afin que les comités du Conseil d'administration réduisent leur charge de travail, ainsi que pour favoriser la participation.

La Présidente du Conseil d'administration demande que les collèges eux-mêmes résolvent les problèmes qui les concernent.

Les membres du Conseil d'administration soulèvent les points suivants :

- Les représentants d'OSC soulignent l'importance d'une diffusion en temps utile de la documentation. Ils notent que les résultats désagrégés des données de l'enquête distribuée au Comité révèle l'existence de divergences de satisfaction entre les collèges, qui devraient faire l'objet d'une discussion. Au sujet des recommandations prospectives, ils exprime leur inquiétude quant au fait que certains membres de comités communiquent de manière unilatérale en tant que collège avec le Secrétariat international dans le cadre de l'examen des orientations et des documents, plutôt que d'exprimer leurs préoccupations et commentaires directement dans les comités, où tous les collèges sont représentés. Ils exhortent à cesser cette pratique et proposent que cela soit formalisé dans les TdR des comités afin de promouvoir un consensus.
- Les représentants de pays de soutien expriment leur accord de principe avec le collège des OSC. Ils demandent que la question de la délégation du pouvoir soit abordée entre membres du Conseil d'administration, car cela contribuera à garantir une représentation solide, tant au niveau du Conseil d'administration qu'au niveau des comités.

La Présidente du Conseil d'administration rappelle aux membres du Conseil d'administration que le document est présenté pour discussion.

Actions :

- Le Secrétariat international poursuivra son travail avec les membres du Conseil d'administration en vue de traiter les problèmes identifiés dans l'enquête.

Secrétariat international de l'ITIE
Téléphone : +47 222 00 800 • E-mail : secretariat@eiti.org • Twitter : @EITIorg • www.eiti.org
Adresse : Rådhusgata 26, 0151 Oslo, Norvège

- Les comités de l'ITIE formaliseront les règles de communication lors de leur prochain examen des Termes de Référence des comités.
- Les collèges travailleront à l'amélioration de leurs propres processus de sélection, conformément aux retours exprimés dans l'enquête.

Autres questions

Mark Robinson fait le point sur les progrès réalisés par le Comité des Nominations. Il indique que le Comité des Nominations a tenu trois réunions à ce jour. Sur la base de la liste de candidats proposée par le Secrétariat international, qui constituait un point de départ crédible, le Comité envisage de présélectionner des candidats potentiels d'ici juin et d'organiser des entretiens début juillet. Les représentants d'entreprises s'interrogent sur l'absence d'implication d'une agence de recrutement dans le processus. Mark Robinson répond que, dès le départ, le Comité a rejeté à l'unanimité l'implication d'une agence de recrutement. Il ajoute que le coût est un facteur et que la probabilité qu'une agence sélectionne des candidats meilleurs que ceux identifiés dans le cadre de réunions de réflexion des collèges suscite un certain scepticisme.

Mark Robinson annonce les dates des prochaines réunions du Conseil d'administration :

- **63e réunion virtuelle du Conseil d'administration** prévue les **18 et 19 juin 2025**
- **64e réunion en personne du Conseil d'administration** prévue les **19 et 20 novembre 2025** à **Erevan en Arménie**. Un événement d'apprentissage thématique sur la transparence de la propriété effective est prévu parallèlement à la réunion

Mark Robinson fait le point sur l'hôte pressenti pour accueillir la Conférence mondiale 2026 de l'ITIE, qui devrait se dérouler en Asie. Il indique qu'une proposition formelle sera présentée lors de la réunion virtuelle du Conseil d'administration en juin.

Les représentants d'OSC soulèvent des préoccupations concernant une nouvelle législation au Pérou qui limite considérablement la capacité de la société civile à utiliser des fonds internationaux à des fins de plaidoyer ou d'actions en justice contre des entités ou intérêts présumés de l'État. Ils en soulignent que le secteur extractif est déjà l'un des plus dangereux pour les activistes de la société civile, et que ces lois ont en plus des répercussions négatives sur la liberté d'expression et l'espace civique. Ils soulignent que, conjugué aux risques de recul mondial des mesures de lutte contre la corruption, ce déclin en cours de l'espace civique et l'usage des lois pour faire taire la société civile compromettent les acquis de l'ITIE obtenus au cours des 22 dernières années.

Les représentants d'OSC demandent au Secrétariat international d'inclure une évaluation de l'espace civique dans le Rapport d'avancement de la mise en œuvre et de consacrer une réunion approfondie aux problèmes liés à l'espace civique lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration au vu de la tendance globale vers des lois allant à l'encontre des ONG, risquant de compromettre les acquis obtenus par l'ITIE ces deux dernières décennies.

Remerciements : la Présidente du Conseil d'administration de l'ITIE exprime sa gratitude aux traducteurs pour leur excellent travail, au personnel pour le soutien dévoué qu'il apporte aux comités, ainsi qu'aux membres du Conseil d'administration pour leur participation active et leurs contributions efficaces. Elle remercie également le grand nombre d'observateurs pour l'intérêt et l'engagement dont ils font preuve.

Secrétariat international de l'ITIE
Téléphone : +47 222 00 800 • E-mail : secretariat@eiti.org • Twitter : @EITIorg • www.eiti.org
Adresse : Rådhusgata 26, 0151 Oslo, Norvège

Annex - Participant List – 62nd EITI Board Meeting

Grey – not attending in person /not yet confirmed/virtual

CHAIR

Rt Hon. Helen CLARK

COUNTRIES

Implementing Countries

Mr Mohamed Lemine AHMEDOU, EITI National Coordinator, Mauritania
Alt: **Mr Antoine Kocounseu MIMBA**, Chairman, EITI National Council Côte d'Ivoire

Ms Isabel CHUVAMBE, EITI National Coordinator, EITI Secretariat, Mozambique
Alt: **Ms Francess ALGHALI**, Minister of State, Office of the Vice-President, Sierra Leone

Mr Bayani AGABIN, Undersecretary, Department of Finance, Philippines
Alt: **Mr Javkhlanbaatar SEREETER**, State Secretary, Ministry of Industry and Minerals, Mongolia

Mr Jean-Jacques KAYEMBE, EITI National Coordinator, Democratic Republic of Congo
Alt: **Mr Florent Michel OKOKO**, EITI National Coordinator, Republic of the Congo

Mr Miguel Angel DÍAZ, Vice-Minister of Mines, Dominican Republic
Alt: **Mr Gregory McGUIRE,** Chairman of TTEITI Steering Committee, Trinidad & Tobago

Ms Hasmik MANUKYAN, EITI National Coordinator, Armenia
Alt: **TBC**

Supporting Countries

TBC
Alt: **TBC**

Mr Ms Deborah YU, Director General, Explosives, Regulatory and Business Services Branch, Natural Resources Canada
Alt: **Ms Sara YUN,** Director, Bureau of Energy Resources, Office of Policy Analysis and Public Diplomacy, US State Department

Mr Paul GARAYCOCHEA, Director, Sustainable Transformation of Supply Chains, Federal Ministry for Economic Cooperation and Development (BMZ), Germany
Alt: **Mr Taco WESTERHUIS**, Policy Advisor Circular Economy and Raw Materials, Ministry of Foreign Affairs, Netherlands

CIVIL SOCIETY ORGANISATIONS

Mr Aliou Ba COULIBALY, President, Publish What You Pay (PWYP) Coalition, Mauritania
Alt: **Mr Kossi KOUGBLENOU**, Executive Director, ACOMB, Togo

Ms Diana EL KAISSY, Advisory board member at the Lebanese Oil and Gas Initiative-LOGI, Lebanon
Alt: **Mr Matthieu SALOMON**, Lead, Anti-corruption, Natural Resource Governance Institute, France

Ms Vanessa CUETO LA ROSA, Environmental Lawyer, Derecho Ambiente y Recursos Naturales, Peru

Secrétariat international de l'ITIE
Téléphone : +47 222 00 800 • E-mail : secretariat@eiti.org • Twitter : @EITIorg • www.eiti.org
Adresse : Rådhusgata 26, 0151 Oslo, Norvège

Alt: Ms Yessica PRIETO RAMOS, National Director, Projects & Research, Crudo Transparente, Colombia

Ms Mariya LOBACHEVA, Executive Director, Echo - Public Association, Kazakhstan
Alt: **Ms Olena PAVLENKO**, President, DiXi Group, Ukraine

Mr Clancy MOORE, Chief Executive Officer, Transparency International, Australia
Alt: **Ms Tamika HALWIINDI,** Climate Change and Environmental Sustainability Lead, Transparency International, Zambia

COMPANIES INCLUDING INVESTORS

Ms Kathryn CASSON, Chief Adviser, Civil Society and Outreach, Rio Tinto
Alt: **Mr Richard MORGAN**, Head of Government Relations, Anglo American

Mr Chinonso EMEHELU, Senior Director, Public & Government Affairs, Exploration, Strategy & Business Development, ExxonMobil
Alt: **Mr Mike ANDERSON**, Senior Vice President, Sustainability and External Affairs, Kosmos Energy

Mr James ENSOR, Vice President, External Affairs, BHP
Alt: **Mr Nick COTTS**, Senior Vice President, Sustainability and External Relations, Newmont Mining

Ms Nolwenn DELAUNAY, General Counsel, TotalEnergies
Alt: **Mr Roberto NARDI**, Head for Consolidated Financial Statements and Reporting, Eni

Mr James NICHOLSON, Head of Corporate Responsibility, Trafigura Group
Alt: **TBC**

Mr Christopher RICE, Executive Vice President, Tax, Shell International Limited
Alt: **Ms Jaqui FREEMAN**, Vice President, Tax Policy, bp

BOARD SECRETARY

Mr Mark ROBINSON, Executive Director, EITI International Secretariat, Oslo

OBSERVERS

Mr Abdulrahman MWANGA, Commissioner for Minerals, Ministry of Minerals, Tanzania
Mr Adam ABRAHAM, Executive Director, HakiRasilimali, Tanzania
Mr Ashraf BANDA, Chief Economist, Ministry of Mining, Malawi
Ms Margarita BATLLE, Principal Advisor, Rio Tinto, UK
Mr William Aliga BETHSMITH, Director General, Ministry of Mining, South Sudan
Mr Bakari BIRIKA, Head, ICT and Statistics, EITI, Tanzania
Mr Thomas BOAK, Policy Officer, Resources and Energy Section, Department of Foreign Affairs and Trade (DFAT), Australia
Ms Hannah CLAYTON, Just Transition Lead, Strategy & Sustainability, bp
Ms Briony COLEMAN, Group Head Safety & Sustainability Governance, Newmont, Australia
Ms Sophie DONSZELMANN, Manager, ICMM, United Kingdom
Mr Christopher ELLINGER, Deputy High Commissioner, Australian High Commission in Kenya (accredited to Tanzania), Australia
Mr Thialy FAYE, President, EITI, Senegal
Ms Klara GIESLER, Junior Advisor, D-EITI Secretariat, Germany

Secrétariat international de l'ITIE
Téléphone : +47 222 00 800 • E-mail : secretariat@eiti.org • Twitter : @EITIorg • www.eiti.org
Adresse : Rådhusgata 26, 0151 Oslo, Norvège

Ms Mareike GOEHLER-ROBUS, Advisor, D-EITI Secretariat, Germany
Mr Alex GORDY, Senior Policy Advisor, Extractive Sector Transparency and Taxation Division, Natural Resources, Canada
Mr David Benjamin HALSTENBERG, Advisor, Extractives & Development, Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, Germany
Mr Vincent HANAPPIER, VP Corporate, Expertise and Methods in Exploration & Production Legal Department, TotalEnergies
Mr Jan-Petter Holtedahl, Senior Adviser, Section for Governance, Department for Human Development, Norwegian Agency for Development Cooperation (NORAD), Norway
Ms Nina INAMAHORO, Operations Officer, Energy & Extractives, World Bank
Mr Fred KABANDA, Division Manager, African Development Bank, Côte d'Ivoire
Mr Eric KENDRICK, Counsellor - Political, Economic, Public Affairs, Canadian High Commission, Tanzania
Mr Erick KETAGORY, Manager, Accountability and Transparency, EITI, Tanzania
Mr John Simon KINUNO, State Attorney, Office of the Attorney General, Tanzania
Ms Josephine KOCH, D-EITI MSG Member, Forum on Environment and Development, Germany
Ms Desire KUBWIMANA, Burundi
Ms Victoria LECOMTE, Advisor, Governance - Extractive Sector, Ministry of Foreign Affairs, France
Mr William LUKUDO, South Sudan
Ms Laila MACHARIA, Director, Aspen Initiative Africa (AIA), Kenya
Ms Isabelle MAGNE, Head of Sector, DG for International Partnerships, European Commission, Belgium
Mr Mussa MAKAME, Managing Director, Tanzania Petroleum Development Corporation (TPDC), Tanzania
Mr Robert MWANYUMBA, Regional Coordinator, Transparency International Secretariat, Kenya
Mr Hans MERKET, Research & Policy Manager, IPIS, Belgium/Tanzania
Mr Aslan MESBAH, Director, Department of Foreign Affairs and Trade (DFAT), Australia
Ms Mariam MGAYA, Executive Secretary, EITI, Tanzania
Mr Dorian MOUKETOU, Foreign Service Officer, Global Affairs, Canada
Mr Leonard MUSHANI, Secretariat Manager, EITI Malawi
Ms Julieth MOSHI, Head, Legal Services, EITI, Tanzania
Ms Mecktilder Mbanjo MCHOMVU, Executive Director Tanzania Women in Mining & Mineral Industry (TWiMMI), Tanzania
Ms Theonestina MWASHA, Executive Secretary, Foundation of ASM Development (FADev), Tanzania
Ms Martha NANGOLO, Senior Research Associate, Institute for Public Policy Research (IPPR), Namibia
Ms Emily NICKERSON, Deputy Director, Extractive Sector Transparency Office, Natural Resource Governance (NRCan), Canada
Mr Régis NIYONGABO, Conseiller Attaché à la Direction Générale de l'Office Burundais des mines et carrières et Point Focal ITIE, Burundi
Ms Edith NYABICHA, Policy Analyst-East & Southern Africa, Global Financial Integrity, Kenya
Mr Silas OLAN'G, Africa Energy Transition Advisor, Natural Resource Governance Institute
Mr Oleksiy ORLOVSKY, Programme Director, International Renaissance Foundation, Ukraine
Ms Anne-Laure PELCERF, Director Company Legal Affairs, TotalEnergies
Mr Martin Kaluluma PHIRI, Principal Secretary (Regulation), Ministry of Mining, Malawi
Ms Ketakandriana RAFITOSON, Executive Director, Publish What You Pay
Ms Haley RICE, Consultant, Publish What You Pay (PWYP), UK
Mr Sven RICHTERS, Head of Component, Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, Germany & Burundi

Ms Mary Ann RODOLFO, National Coordinator, Philippines
Mr Gabriel RUFYIRI, Burundi
Ms Amy RUSSELL, Senior Legal Counsel, bp
Ms Anastazia RYOBA, Head of Compliance and Reconciliation, EITI, Tanzania
Ms Mageni SAGENGE, Head of Administration and Human Resource Management, EITI, Tanzania
Mr Yahya SAMAMBA, Permanent Secretary, Ministry of Minerals, Tanzania
Ms Christine SAULICH, Senior policy Officer, Federal Ministry for Economic Cooperation and Development (BMZ), Germany
Mr Tim SCHLOESSER, Head of Projects and Developments, Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, Germany
Ms Marie-Christine SCHROEDER-VAN WAES, Senior Legal Counsel Sustainability, Legal Services Corporate (LSC), Shell International
Mr Simon SHAYO, VP Sustainability & Corporate Affairs (Africa), Geita Gold Mine Company Ltd., Tanzania
Mr Eole SURY, Political advisor, EU Special Representative for the Great Lakes region, Rwanda
Mr Genci TËRPO, General Director global, EITI, Albania
Mr Joachim TIBENDA, Principal Economist, EITI, Tanzania
Mr John-Bosco TINDYEBWA, MSG Member, EITI, Tanzania
Mr Kouadio Julien TINGAIN, Technical Director, EITI, Côte d'Ivoire
Mr Jean TRABAND, Desk Officer - Fight against corruption, Accountability, Financial Transparency, Ministry of Foreign Affairs, France
Mr Ludovic UTOUH, Chair, EITI, Tanzania
Mr Reinout VAN VAERENBERGH, Strategic Advisor Natural Resources and Financial Management, D5 – Humanitarian Aid and Transition, Ministry of Foreign Affairs, Belgium
Ms Hannah WESTERHAUS, Policy Officer, DG for International Partnerships, European Commission, Belgium
Ms Marie WETTINGFELD, Policy Advisor, FÖS e.V., Germany
Ms Petra YLIPORTIMO, Team Leader (Financing capacity of developing countries), Finland

EITI INTERNATIONAL SECRETARIAT

(Please find the updated organogram for EITI Staff at this link)

Ms Tatiana ALVARENGA, Senior country Officer
Mr Bady Mamadou BALDÉ, Deputy Executive Director
Ms Christina BERGER, Validations Director
Mr Espen FAUSKO-JOHANSEN, Finance Manager
Ms Gisela GRANADO, Policy Director
Ms Gay ORDENES, Technical Director
Ms Joanne JONES, Strategy & Communications Director
Mr Nassim BENNANI KABCHI, Regional Director, Francophone Africa and MENA
Ms Leah KROGSUND, Board Support
Mr Gilbert MAKORE, Regional Director, Anglophone & Lusophone Africa

Secrétariat international de l'ITIE
Téléphone : +47 222 00 800 • E-mail : secretariat@eiti.org • Twitter : @EITIorg • www.eiti.org
Adresse : Rådhusgata 26, 0151 Oslo, Norvège